

Action 1.3 Mettre en place les conditions nécessaires aux professionnels pour la mise en œuvre des rénovations et constructions de qualité

Objectif 2030

Améliorer la qualité des travaux de rénovation et inciter à la construction exemplaire

Descriptif de l'action

1) Mettre en œuvre le programme FACILA RENO (rénovation énergétique globale complète par groupement d'entreprise formé en chantier réel)

Le programme FACILARENO a pour objectif de rendre accessible la rénovation performante des maisons par la formation de groupement d'entreprises (sur chantiers réels).

La Communauté de communes a décidé de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt « CEE-Facilareno » en collaboration avec la Communauté de communes Vallée de l'homme. Les deux collectivités seront donc accompagnées pour constituer des groupements d'artisans structurés et formés à la rénovation énergétique. Les groupes d'artisans identifiés bénéficieront d'une « formation-action » sur chantier réel par le Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles (DORÉMI) issu de l'Institut Négawatt.

Dans ce cadre, DORÉMI assure l'accompagnement opérationnel des territoires, prend en charge la formation des animateurs et des formateurs, ainsi que la formation des artisans et ce sur 2 à 6 groupes d'artisans sur 2 années. Les cibles principales étant des ménages modestes ayant des maisons d'avant 1975 peu ou pas rénovées.

En contrepartie, le territoire s'engage à suivre l'opération en interne pour faciliter et animer la mise en œuvre du dispositif sur le territoire, à assurer la mobilisation et l'accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation, à mobiliser les professionnels pour organiser les « formations-action ».

Une contribution des territoires est sollicitée à hauteur de 5 300 € (pour les 2 ans) pour adhérer au réseau national des territoires mettant en place le dispositif DORÉMI.

Cette opération sera aussi suivie et animée en partenariat avec la plateforme de Formation des métiers du Bâtiment, outil du Pays Périgord Noir et basée à Sarlat.

COOP&BAT a été désigné par les collectivités pour assurer la formation des professionnels en chantier réel. Un représentant sera formé par le dispositif DORÉMI pour cela. Cette structure étant locale, elle permet de capitaliser un savoir et de pouvoir diffuser les bonnes pratiques sur les chantiers ultérieurs et hors programme FACILARENO.

La CCSPN réfléchit à la possibilité d'accorder une subvention de l'ordre de 5 000€ aux particuliers dont le projet a été retenu par le dispositif facilareno.

2) Former des professionnels (le Confort Thermique d'été, matériaux...)

La collectivité souhaite intervenir dans le cadre de la formation des professionnels à la prise en compte du confort thermique dans les bâtiments.

Cette formation, dispensée sur une durée de 2 jours (14 heures) par le CAUE, porte sur les questions d'énergie et s'adresse aux architectes, artisans, maîtres d'œuvre, bureaux d'études thermiques et

autres acteurs du cadre de vie . Elle s'articule autour de 6 facteurs : apports solaires, humidité, mouvements d'air, variations de température dans le temps et l'espace, et rayonnement des parois.

L'objectif visé est de remettre l'humain au coeur des projets en équilibrant l'aménagement entre confort d'hiver et confort d'été. Des exercices collectifs et ludiques ponctuent l'apprentissage.

La CCSPN financera une session par an jusqu'à ce que l'ensemble des acteurs intéressés du territoire soient formés.

3) Mettre en avant les professionnels engagés dans des démarches vertueuses et des matériaux biosourcés

La qualité des travaux de rénovation dépend de la formation des professionnels mais également des matériaux utilisés. La CCSPN valorisera et communiquera sur les professionnels engagés dans des démarches vertueuses et l'utilisation de matériaux biosourcés (via des événements, dans ses marchés publics, via Facilaréno (clause en plus) etc...).

La CCSPN organisera avec la société COOP&BAT (Société œuvrant dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire) des conférences interactives avec ateliers pratiques à destination des professionnels (privés et publics) sur les thèmes suivants:

“La santé environnementale appliquée aux métiers du Bâtiment “ (intervenant Céline Coupeau / Spécialiste en conseil, formation et accompagnement au changement en Santé Environnementale.)
 Sujets traités : la qualité de l'air intérieur, l'humidité et la ventilation/aération, les produits ménagers, les revêtements de sols et murs, les meubles, les ondes, atelier en intelligence collective sur la transportabilité des infos dans les métiers du bâtiment.

“Les matériaux biosourcés dans la construction”: (Intervenant : METISSE : fournisseur d'isolant à base de coton recyclé et Batinat : fournisseur local de matériaux de construction écologiques et biosourcés (chanvre, chaux etc...))

Ainsi la tenue d'un salon éco-habitat est en cours d'étude. Celui-ci serait l'occasion de mettre en avant d'avantage les artisans vertueux et les matériaux biosourcés tel que le chanvre. La CCSPN étudiera d'ailleurs la possibilité de développement de cette filière sur son territoire en s'inspirant des démarches menées par d'autres communautés de communes et par la Région (cf action 5.1).

| N° | Titre de la mesure | Porteur | Partenaires | Budget |
|-------|---|--|-----------------------------|--|
| 1.3.1 | Mettre en œuvre le programme FACILA RENO (rénovation énergétique globale complète par groupement d'entreprise formé en chantier réel) | CCSPN | CCVH / PFMB-Pays / COOP&BAT | 2650 € -adhésion DOREMI 5000€ - subvention aux particuliers /chantier Coût de formation des professionnels pris en charge en partie par FACILARENO (107 k€) |
| 1.3.2 | Former des professionnels (le Confort Thermique d'été, matériaux...) | CCSPN | CAUE / PFMB-Pays | 2600 € / session – 1 session / an (12 stagiaires) |
| 1.3.3 | Mettre en avant les professionnels engagés dans des démarches vertueuses et des matériaux biosourcés | CCSPN / Chambre d'agriculture / COOP&BAT | Région / CC voisines | 4 000 € frais de conférence pris en charge par la CCSPN |

| Indicateurs | Valeur 2019 | Valeur 2025 | Producteur |
|---|-------------|--|------------|
| Nombre d'artisans formés via facilaréno | 0 | Entre 12 et 25 entreprises au cours du programme | CCSPN |
| Nombre de sites rénovés/chantier accompagnés par facilaréno | 0 | 8 à 10 au cours du programme | CCSPN |
| Nombre de professionnels formés au confort thermique lors des sessions du CAUE | 0 | 12 / an | CCSPN |
| Nombre d'animations organisées autour de l'écoconstruction / matériaux biosourcés | 0 | ND | CCSPN |

| Calendrier | | | | | |
|---|------|------|------|------|------|
| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
| X | X | X | X | X | X |
| Juin 2020 : Formation "Confort thermique d'été" 2020 – 2021 : Programme Facilaréno 2021 : étude de la mise en place d'une animation autour de l'écoconstruction | | | | | |

| Secteurs d'activités concernés | | | | | | | |
|--------------------------------|-----------|------------|----------|-------------|---------|-----------|---------|
| Résidentiel | Tertiaire | Transports | Tourisme | Agriculture | Déchets | Industrie | Énergie |
| X | X | | | X | | | |

| Résultats attendus | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique | <input type="checkbox"/> Protection des ressources |
| <input checked="" type="checkbox"/> Développement des EnR | <input checked="" type="checkbox"/> Réduction des émissions de GES |
| <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique | <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation / Formation |
| <input type="checkbox"/> Qualité de l'air | <input type="checkbox"/> Protection de la santé |

| Analyse de l'action | | | | | | |
|---------------------|------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|
| Priorité/ 5 | Difficulté de mise en oeuvre | Rapport coût / efficacité | Énergie économisée (MWh/an) | Émission s évitées tCO2/an | Impact sur la qualité de l'air | Autres impacts environnementaux |
| 4 | 5 | 2 | SO | SO | + | + |

Atténuation/Adaptation

L'objet principal de cette action sera de contribuer à la diminution des consommations en mettant en place les conditions nécessaires à des rénovations et constructions de qualité.

Il s'agira de favoriser la montée en compétence afin que les actions réalisées par les artisans permettent réellement des économies d'énergie. Concernant l'adaptation, la formation intégrera les éléments indispensables pour un bon confort d'été et l'intégration à l'environnement.

Point de vigilance

Pas de point de vigilance identifié